

**MAIRIE DE
37140 LA CHAPELLE-sur-LOIRE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 26 AOÛT 2024

Date de convocation : 20/08/2024

Date d'affichage : 20/08/2024

Conseillers

en exercice : 15 L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six août, à vingt heures trente,
Présents : 10 le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni, en
Pouvoir : 1 séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses
Votants : 11 séances, salle de la mairie, sous la présidence de M. GUIGNARD Paul,
Maire

Etaient présents : M. GUIGNARD Paul, Mme GALET Florence, Mme MUREAU Nicole,
M. PETIBON Jacky, M. LEPILLIEZ Philippe, M. DRUGEON Francis, M. DELAUNAY Fabien,
Mme GANDRILLE Christine, M. de CHAMPS Hubert, M. DELETANG Grégory

Etaient excusés : M. SERVANT Dimitri, M. ALBERT Alexandre (a donné pouvoir à M. GUIGNARD Paul), Mme BEAUMARD Angélique

Etaient absentes : Mme BEGOUIN Gaëlle, Mme DESCORMIERS Cindy

Madame GALET Florence a été désignée secrétaire de séance.

DCM 2024-08-057

7.8. Finances - Fonds de concours

Travaux à la cantine scolaire - Demande de fonds de concours auprès de la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire

Monsieur le Maire informe l'assemblée que des travaux ont été réalisés récemment à la cantine scolaire (agencement d'une cuisine et travaux d'électricité) pour un montant total de 10 671,44 € HT, soit 12 805,73 € TTC.

Il précise qu'il est possible de solliciter auprès de la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire, un fonds de concours pour financer en partie cette dépense.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE**, auprès de la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire, un fonds de concours à hauteur de 50 % du montant HT des travaux dont le montant est fixé à 10 671,44 € HT
- **PRÉCISE** qu'aucune autre subvention n'a été ou ne sera sollicitée pour participer au financement de l'ensemble de ces travaux

- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces inhérentes à cette décision
- **DIT** que la recette sera inscrite au budget de la commune.

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire,
GALET Florence



Le Maire,
GUIGNARD Paul



Envoyé en préfecture le 28/08/2024
Reçu en préfecture le 28/08/2024
Publié le 28/08/2024
ID : 037-213700586-20240826-DCM_2024_08_057-DE

